

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

Lancement d'une nouvelle Enquête Marchandises en Ville (EMV)
 Convention de groupement de commande avec le MEDDTL et l'ADEME
 Approbation - Autorisation

Monsieur OLIVIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La problématique du transport de marchandises, qu'il s'agisse de trafic, d'échange local ou de transit, a jusqu'ici été occultée par celle du transport de voyageurs qui a mobilisé l'essentiel de l'énergie et des moyens, notamment financiers.

Il apparaît très clairement aujourd'hui, à une époque où la tendance n'est plus à la création de nouvelles infrastructures routières lourdes, que l'optimisation des déplacements passe par une approche globale de tous les mouvements, voyageurs et marchandises, en vue de construire au travers du PDU un plan programme proposant des actions concrètes et réalistes pour l'ensemble des flux dans un espace public non extensible.

La Communauté urbaine de Bordeaux a participé en 1994 à la première enquête nationale réalisée en France sur le transport des marchandises en ville en vue de constituer une première base de données de référence sur les marchandises en zone urbaine.

L'analyse et la quantification de ces flux ont permis d'élaborer et de caler le modèle informatique FRETURB¹. Ce modèle simule les échanges existants de tous types d'agglomérations, quelles que soient leur taille, leurs activités et services, mais peut également simuler le futur pour mesurer, par exemple, l'impact des politiques d'aménagement économique sur le trafic routier et les déplacements.

¹ FRETURB : Fret Urbain

À l'instar des enquêtes ménages déplacements réalisées en moyenne tous les dix ans pour connaître les usages et les attentes d'une population, il devient aujourd'hui indispensable d'actualiser notre connaissance de la logistique urbaine et des mouvements de marchandises pour être en mesure d'apporter des réponses appropriées dans ces domaines très spécialisés. Avec l'enquête ménages déplacements, l'enquête marchandises en ville contribuera à la connaissance de la mobilité et à la construction de la ville durable du futur.

L'objectif est d'actualiser et d'améliorer la qualité des données collectées au cours de la première enquête et d'adapter l'outil de modélisation FRETURB à la spécificité de l'agglomération enquêtée. Le principe et la méthode de l'étude sont identiques à celle menée en 1994 afin de garantir une cohérence dans le traitement et les résultats et faciliter la comparaison entre les deux enquêtes. Cependant, en 16 ans, les pratiques ont très largement évolué et le monde économique s'est très sensiblement transformé notamment sous l'impulsion du commerce électronique. Ainsi, ces évolutions seront prises en compte par un questionnaire relatif à ces nouvelles pratiques.

A partir de cette nouvelle enquête, il sera dressé un état des lieux global et par quartier de l'impact des livraisons de marchandises sur la circulation, sur la congestion et la pollution et donc d'établir un bilan environnemental global et zonal des déplacements liés aux marchandises en milieu urbain.

Les éléments recueillis permettant à la fois de comprendre l'existant pour agir au travers d'actions à programmer dans le futur Plan des Déplacements Urbains (PDU), mais aussi d'anticiper et de simuler des scénarios de développement économique pour une ville durable.

Au printemps dernier, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) a sollicité notre établissement en vue de reconduire cette étude. La participation de la Communauté urbaine de Bordeaux à la première enquête de 1994 et son engagement dans une démarche de compte déplacements voyageurs et marchandises ou encore dans l'étude sur la logistique urbaine conduite par la CERTA² ont été décisifs dans le choix du Ministère pour notre collectivité.

La possibilité de réaliser une analyse comparative entre les deux périodes présente un intérêt manifeste pour les services de l'Etat, mais c'est aussi l'implication de la Communauté urbaine de Bordeaux pour cette thématique qui a motivé la proposition du MEDDTL.

En effet, le coût de l'opération, estimé à 730 000 euros, est financé à hauteur de 180000 euros par l'Etat et à hauteur de 300 000 euros pour l'ADEME³. Les 250 000 euros restant demeurant à la charge de notre établissement.

A l'automne 2009, des participations ont été recherchées auprès de partenaires publics et privés en vue de co-financer les 250 000 euros restants et boucler ainsi le budget de l'opération.

² CERTA : Cellule Economique Régionale des Transports d'Aquitaine

³ ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

A l'issue de cette démarche, il apparaît que le plan de financement de l'enquête est le suivant :

	Participation en Euros	Pourcentage du financement local	Pourcentage du financement global
Communauté urbaine de Bordeaux	144 000	57,6%	19,7%
Conseil Régional d'Aquitaine	40 000	16%	5,5%
Conseil Général de la Gironde	40 000	16%	5,5%
Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux	15 000	6%	2%
Ville de Bordeaux	10 000	4%	1,4%
Transport et Logistique de France (sud-ouest)	1 000	0,4%	0,1%
MEDDTL	180 000		24,7%
ADEME	300 000		41,1%
TOTAUX	730 000	100%	100%

Cette enquête est conduite en co-maîtrise d'ouvrage par la CUB, le MEDDTL et l'ADEME dans le cadre d'une convention de groupement de commande et de financement. Le projet de cette convention est annexé à la présente délibération.

Les contributions de nos partenaires locaux, versées sous forme de subventions, feront également l'objet de conventions annexées dans une prochaine délibération.

Un appel d'offre désignant le bureau d'études en charge de la phase d'enquête sera nécessaire et lancé par notre établissement dès l'accord d'engagement du Conseil de Communauté pour cette opération.

L'étude se déroulera sur une période de 18 mois sur les bases suivantes :

- Analyse du contexte local et définition du périmètre de l'enquête réalisée par la CUB et le Laboratoire de l'Economie des Transports (LET)
- Appel d'offre pour retenir le bureau d'étude en charge de l'enquête de terrain
- Enquête et collecte des données conduites par le bureau d'études
- Apurement des données et analyse de l'enquête par le LET
- Mise à disposition et premières exploitations des données.

La mission du bureau d'études sera étalée sur quatorze mois à compter de la notification du marché par ordre de service.

Le MEDDTL a confié au LET les phases de préparation et d'analyse de l'enquête. Le LET aura six mois pour fournir les premiers résultats de cette enquête.

L'équipe du LET est constituée de chercheurs reconnus internationalement pour leurs capacités d'expertise sur la collecte des données comme sur la connaissance de la logistique urbaine. C'est cette même équipe qui a mis au point la méthodologie relative aux premières vagues d'enquêtes menées au milieu des années 90 sur les marchandises et qui a permis de développer le logiciel FRETURB. Cette seconde vague d'enquêtes, qui reposera sur la même méthodologie réactualisée par le LET, a pour objectif de consolider la procédure. Le LET a été privilégié par le MEDDTL pour ce travail car il est à ce jour le seul laboratoire, travaillant sur ce sujet précis, en capacité d'assurer cette démarche.

Dans l'hypothèse d'un lancement de l'étude en juillet 2011, les résultats devraient être disponibles pour la fin de l'année 2012.

Les données de cette Enquête Marchandises en Ville viendront alimenter la révision du Plan des Déplacements Urbains, notamment le volet logistique du PDU et compléter l'étude de la CERTA sur la logistique urbaine et interurbaine en région Aquitaine.

Le réseau d'acteurs identifiés dans ce cadre –logisticiens, transporteurs, institutionnels- a très favorablement accueilli ce projet d'ENMV et manifesté une grande détermination pour y participer et contribuer à construire la logistique urbaine de demain.

Au plan National, la Communauté urbaine de Bordeaux compte parmi les rares agglomérations cherchant à s'impliquer dans le domaine de la gestion des marchandises en zone urbaine et pourrait, par l'intermédiaire de cette étude, mener en suivant des actions exemplaires et innovantes avec tous les partenaires concernés.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE : cette enquête est indispensable en vue d'actualiser notre connaissance de la logistique urbaine et des flux de marchandises pour être en mesure d'apporter des réponses appropriées dans ces domaines très spécialisés,

DECIDE

Article 1 : Les termes de la convention de groupement de commande CUB/ADEME/MEDDTL sont approuvés.

Article 2 : Monsieur le président est autorisé à signer la convention de groupement de commande

Article 4 : Les dépenses liées à l'opération seront imputées sur le Budget Principal - Chapitre 20 – Article 2031 – Fonction 8222 – CRB D330

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 DÉCEMBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2010</p>

M. MICHEL OLIVIER